

Fiche 3

Gabriel Calvet, Mort pour la France à 30 ans, 7 mois et 3 jours

Documents :

Document 1 : État signalétique (Fiche matricule militaire) ou document 4 de la fiche 1

Document 2 : La seconde bataille d'Ypres et Le front d'Orient

Document 3 : Historique du 175^e régiment d'Infanterie

Document 4 : Fiche décès

Document 5 : Acte de décès et transcription ou document 3 de la fiche 1

Questions

Le service militaire (voir Document 1)

- À quelle date Gabriel Calvet est-il incorporé pour faire son service militaire ?
- Quand termine-t-il son service militaire ? Avec quel grade ?
- Pourquoi est-il rappelé en août 1914 ?
- A quel grade est-il promu ? Dans quel régiment est-il affecté ?

Les campagnes du 175^e Régiment d'Infanterie :

- A quelle bataille Gabriel Calvet participe-t-il en Belgique ?
- Où et quand est-il blessé ? Quelle est la nature de sa blessure ?
- Sur quel front le 175^e régiment d'artillerie est-il ensuite envoyé ?
- Quel est le rôle des forces françaises en Grèce ?
-
- Quelles sont les difficultés que doivent affronter les soldats ?

Mourir pour la France :

- Quand Gabriel Calvet est-il mort ?
- Qui rédige l'acte et quand ?
- Qui témoigne de son décès ?
- D'après l'acte de décès et l'Historique du 175^e RI, Comment est-il mort ?
- A quelle date l'acte de décès est-il transcrit à l'état civil de la ville de Tours ?